

Bonjour,

L'actualité est particulièrement dense avant l'été. Vous trouverez ci-après un point global sur les dossiers en cours pour la proximité au sens large : cadre de vie, urbanisme, police municipale. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez des informations complémentaires.

Bonne lecture !

Proxi+

Une première réunion publique est en cours de préparation dans le cadre de Proxi+. Elle aura pour thème la sécurité et devrait se tenir avant l'été. Elle permettra de présenter avec la Brigade de Gendarmerie de Dardilly les différents dispositifs mis en œuvre sur la commune : vidéo-protection, participation citoyenne, Opération Tranquillité Vacances, Opération Tranquillité Entreprises, détagage, radars, radars pédagogiques,...

Vous savez certainement que le lieutenant Serrettiello va quitter ses fonctions sur Dardilly le 1^{er} août prochain. Nous ne savons pas encore si la réunion se tiendra avant son départ ou avec son successeur. A suivre.

Tags

En ce qui concerne les tags, nous allons procéder à une vaste opération de nettoyage sur le domaine public et sur le domaine privé (gratuite la première fois). Nous attendons encore des accords de propriétaires sollicités par la Police Municipale. N'hésitez pas à faire passer l'information dans les comités.

Passages piétons

Nous allons vous transmettre courant Mai le détail des emplacements des passages piétons. L'idée est que vous puissiez vous pencher sur le sujet en nous indiquant lesquels conserver, lesquels supprimer, lesquels créer et lesquels éclairer, dans la limite bien sûr des contraintes techniques, règlementaires et financières de la commune et de la Métropole. Il est entendu que toute création doit impliquer une suppression. Nous vous remercions par avance pour votre aide et votre implication.

La fibre

Comme nous l'avons annoncé dans Multiple, le Très Haut Débit est en cours de déploiement sur la commune. Vous aurez certainement remarqué la pose d'armoires dans différents points de Dardilly (une armoire correspondant à la connexion de 350 foyers environ). Il est important, pour les copropriétés et syndicats d'immeuble de voter en AG la connexion et de se rapprocher d'Orange pour que l'ensemble des logements soient équipés (plus d'infos sur : <http://reseaux.orange.fr/comment-avoir-la-fibre>)

En terme de calendrier, les offres des Fournisseurs d'Accès à Internet devraient être disponibles à la fin de l'année 2016. A noter, les quartiers en frange de la commune (Montcourant, Chênerond, Bruyère,...) dépendent d'armoires installées dans les communes

limitrophes (La Tour de Salvagny, Charbonnières, Limonest,...) selon un calendrier d'implantation parfois différent de celui de Dardilly.

Liaison A89/A6

Les travaux ont démarré début avril. Pour respecter des contraintes de planning (livraison en février 2018), APRR a entrepris les travaux sur l'ensemble des points clés de manière simultanée : viaduc du Sémanet, RN6, RN 489, RD 307 pour le moment sur des espaces hors flux (mise à part la fermeture du chemin de la Brochetière qui a entraîné la délocalisation du vide-grenier de DardiOuest à l'Aqueduc). Les contraintes de circulation sont pourtant bien réelles et nous vous conseillons d'utiliser les supports numériques suivants :

- Le site Internet smart.aprr.fr mis à jour quotidiennement par le concessionnaire
- Les applications pour smartphone Waze et OnlyMoov qui proposent des calculs d'itinéraires en temps réel

La commune a eu la possibilité de négocier de nombreux aménagements avec le concessionnaire notamment dans le secteur des Longes : éclairage public, aménagement des contre-allées et des giratoires, Maison Carrée,... ce qui semble être un minimum pour les riverains. Différents points restent à l'étude : opportunités de reboisement, assainissement,... Les équipes municipales (élus et agents) sont en relation constante avec le concessionnaire : travaux de jour, de nuits... Nous serons particulièrement attentifs à la mise en œuvre des aménagements nécessaires.

Il est entendu que compte tenu des embouteillages importants sur l'A6 notamment au niveau du tunnel sous Fourvière, les automobilistes percolent par la Tour-de-Salvagny, Dardilly ou encore Ecully souvent par des voies qui ne sont pas calibrées pour recevoir des flux aussi conséquents. Bien évidemment, nous ne pouvons fermer les voies ou contraindre les automobilistes à éviter la commune. Nous ne pouvons que gérer les flux, réaliser des aménagements dans la limite des budgets disponibles et mettre en place (via la Police Municipale ou avec l'appui de la Gendarmerie) des contrôles radars réguliers. Le sujet est complexe et global. Par exemple, modifier le plan de circulation à un endroit en mettant un sens unique ne résout pas le problème mais le déporte dans un autre endroit de la commune. Nous devons en tenir compte.

Test échangeur du Carret

Le 1^{er} octobre prochain, l'échangeur du Carret sera définitivement fermé. Afin d'anticiper les flux, nous avons demandé à APRR de réaliser un test début Avril. Les différents comptages mis en place nous apportent les éclairages suivants :

- Un non-report des flux avec un nombre important d'automobilistes qui restent sur la section pour rejoindre la RN6. En revanche, une augmentation significative du shunt chemin de Charrière (automobilistes qui coupent pour éviter la Maison Carrée et que l'on retrouve ensuite chemin de Gargantua et chemin des Peupliers). Nous étudions avec les services techniques les aménagements à mettre en œuvre lors de la fermeture définitive
- Un itinéraire de délestage qui se fait via Dommartin et la RD77

- Très peu d'incidences au niveau du chemin de Traine-Cul et du chemin du Pelosset. Fort heureusement car les flux sont déjà très importants sur ces 2 axes (voir paragraphe spécifique Pelosset)

Contrôles de vitesse

Des contrôles réguliers sont réalisés sur la commune par la Gendarmerie et par la Police Municipale (avenue de Verdun, Route d'Ecully, chemin des Peupliers, RD 307,...).

Les premiers retours prouvent que les vitesses constatées restent raisonnables avec peu d'infractions constatées (6 verbalisations et des rappels préventifs). Même si c'est complexe, cela prouve que le sentiment de vitesse (notamment pour un piéton) ne correspond pas forcément à une infraction caractérisée et à une vitesse excessive.

En revanche, le nombre de contraventions pour non-respect de la signalisation routière (pour rappel, lorsqu'un bus est à l'arrêt, il ne peut être doublé lorsqu'il y a une ligne continue) et des règles de stationnement est important et bien souvent le fait des dardillois eux-mêmes (14 au mois de janvier, 21 au mois de février, 12 au mois de mars). Nous sommes dans une logique de tolérance zéro et l'arrivée du 3^{ème} policier municipal en la personne de Cyril Chabert le 5 avril dernier va nous permettre de multiplier les contrôles et de poursuivre notre travail de répression des infractions routières.

Enfin, de nouveaux radars pédagogiques viendront compléter le dispositif avec un total de 6 paires disposées sur la commune. Une paire va être installée prochainement chemin des Peupliers, une autre chemin du Lavoir. Le chemin de Bachely est à l'étude pour la prochaine vague (une vague = 1 semestre).

Pour conclure sur l'insécurité routière. Il y a unanimité générale pour lutter contre ce fléau. Nous nous étonnons pourtant à chaque contrôle radar sur les nombreux appels de phare pour prévenir les autres automobilistes. Sans doute un manque de cohérence ?

Chemin du Pelosset

Ce chemin est un axe traversant qui subi depuis plusieurs mois des flux important alors qu'il n'est pas calibré pour. Sachant qu'un certain nombre d'aménagements était à programmer dans ce secteur, nous avons décidé de tout lancer en même temps sur une période **de 5 mois**. Objectif affiché : **dissuader les automobilistes d'utiliser cet axe**. Dès la mi-mai, des travaux d'assainissement vont démarrer. Ils seront suivis par des travaux d'enfouissement menés par ERDF sur les mois de juin, juillet et août.

Enfin, nous avons réussi à négocier puis acter avec les services de la Métropole, la **construction d'un carrefour à feux** sur la portion Pelosset – RD 307 – Bois de la Lune afin de sécuriser la traversée de ce carrefour (avec un financement « Feu – sécurité » qui nous permet de conserver les crédits PPI sur les autres axes prioritaires). Les travaux démarreront à la suite de ceux d'ERDF.

Pour être complet, **un stop sera mis en place sur le chemin** au croisement avec l'impasse des acacias.

Il est entendu que ces travaux n'engendreront pas la coupure totale de la circulation (sauf cas exceptionnels) mais des alternats successifs. A l'issue des différents travaux et après fermeture définitive de l'échangeur du Carret, de nouveaux comptages seront réalisés afin de faire un point sur la situation.

Certains riverains ont émis l'idée d'une mise en sens unique du chemin du Pelosset. Nous aurons l'occasion de revenir dans le détail sur cette demande mais nous tenions d'ores et déjà à vous faire part des contraintes engendrées par un tel dispositif :

- En partant du principe que la signalisation « interdit sauf riverains » n'existe pas dans le code de la route, et alors que nous sommes sur une voie de 2 kms, nous ne pouvons demander à une partie des habitants (ou des agriculteurs en activité) de faire un tel détour pour regagner leur domicile
- La mise en sens unique d'un axe de circulation a comme conséquence première d'augmenter la vitesse (aucun risque de croisement)
- La topographie du chemin du Pelosset est le premier garant d'une vitesse maîtrisée.

Route de Limonest

Les acquisitions foncières auprès des riverains concernés sont en cours de finalisation (nous avons d'ores et déjà les accords de principe). Les travaux devraient démarrer en 2017. Nous attendons la confirmation des services de la Métropole.

Chemin des Peupliers

Un premier aménagement a été réalisé sur le feu Jubin / Stade Moulin-Carron avec un boucle magnétique sous le tourne-à-gauche vers le Mini-Parc. Ainsi, les entrées sur le Parc actionnent (notamment aux heures de pointe du matin) le feu permettant ainsi de réguler les flux sur le chemin des Peupliers. Il semble que cette mesure ne soit pas suffisante. Nous allons donc étudier une solution de programmation avec les riverains et la Métropole. Un rendez-vous est en cours d'organisation.

En ce qui concerne le chantier Proudreed, vous trouverez ci-après les derniers éléments transmis par le promoteur :

- Plantations : Pour renforcer l'effet d'écran devant les maisons en vis-à-vis du chantier, des arbres, jugés trop petits, ont été changés. La consigne a été donnée de renforcer la végétalisation de l'angle Sud-ouest

- Déroulement du chantier de construction : les bâtiments A et B ont été réceptionnés.

Les premiers occupants arriveront courant avril 2016.

Les VRD sont également pratiquement terminés aux abords de ces deux premiers bâtiments.

Le chantier va donc connaître une pause.

- Le promoteur travaille actuellement avec plusieurs preneurs intéressés pour les bâtiments N et D. Pour l'instant, aucune décision n'a encore été prise.

Terrassement :

- Il est délicat d'engager les terrassements des bâtiments D et N pour lesquels la décision de travaux est suspendue à la commercialisation.

- Il restera bien entendu des terrassements à réaliser pour ces deux bâtiments, mais cela est sans commune mesure avec ce qui a été fait précédemment.

- Les terrassements un peu importants qui subsistent, concernent le bâtiment E. Mais le promoteur ne peut rien faire pour l'instant.

Carrefour de Montcourant

Un chantier lourd de réaménagement du carrefour de Montcourant va être lancé sur 3 ans à compter de la fin 2016 intégrant la dissimulation d'une partie des réseaux aériens au carrefour, la mise en place de trottoirs, de places de stationnement, de passages piétons, d'aires de collecte... Ce nouveau carrefour sera également traversé par une « voie verte », piste sécurisée pour modes doux qui reliera le centre de la Tour de Salvagny à Charbonnières via Montcourant et la RD 307.

L'ensemble de ces aménagements bénéficie du Fond d'Initiative Communal (FIC) qui permet à la commune d'abonder auprès de la Métropole pour la réalisation d'aménagements lourds.

Chemin de la Grabottière

Les aménagements futurs dépendront directement de ceux réalisés rue de la Poste. Il s'agit bien d'une approche globale autour du futur quartier de l'Esplanade.

Chemin de Traine-Cul

Nous sommes en train de finaliser l'acquisition foncière de la parcelle située en contre-bas de l'épingle à cheveux. Nous allons pouvoir procéder dans un premier temps, en 2016, aux travaux d'assainissement sur le secteur puis dans un second temps à la réalisation d'un sentier sécurisé (ce sentier se fera par acquisition successive ce qui prendra forcément du temps).

Parkings

Les règles d'urbanisme imposées par le PLU aux promoteurs sont, à notre sens, insuffisantes lorsqu'il s'agit de stationnement. Nous menons un lobbying important auprès des services de la Métropole concernés mais, en attendant, nous devons proposer des solutions de stationnement pour d'une part pallier cette carence et d'autre part faciliter l'accès aux commerces, restaurants et équipements communaux. C'est dans cette logique que nous avons aménagé le parking du panorama au Barriot, que nous avons lancé l'aménagement de la placette du Charron et que nous allons lancer la réalisation du parking de la Liasse en contrebas de l'école des Noyeraies. Cet aménagement fait partie des solutions « stationnement » nécessaires à l'accompagnement du programme de l'Esplanade.

Classement des Vallons

L'enquête publique s'est achevée la semaine dernière. Il semble que les dardillois n'ont pas compris la position de la commune par rapport à ce projet de classement. Vous trouverez en pièce jointe la note remise au commissaire-enquêteur. Il me semble important de préciser que nous sommes favorables à un tel projet (même si d'un point de vue administratif il est contraignant de rajouter une couche à un millefeuille administratif déjà fort épais) à

condition de revoir le périmètre et d'exclure les espaces agricoles. Je vous laisse le soin de parcourir la note dans son intégralité.

PLU-H

Nous nous sommes aperçus que certains dardillois ont confondu l'enquête publique du classement avec le PLU-H. Pour mémoire, vous avez encore 2 mois pour nous transmettre vos remarques et demandes concernant le nouveau PLU-H. Ce dossier fera ensuite l'objet d'une enquête publique en 2017. N'hésitez pas à vous rapprocher du service Urbanisme si besoin.

Mutuelle communale

Comme nous nous y étions engagé, nous sommes en train d'analyser la pertinence de la création d'une mutuelle communale sur Dardilly. Un questionnaire était inséré dans le dernier Multiple et nous recevons les premiers retours. En toute transparence, en intégrant le changement de contexte du 1^{er} janvier dernier qui oblige les entreprises à proposer une mutuelle à leurs salariés et en regardant les évolutions tarifaires dans les communes précurseurs (Mornant par exemple), nous craignons que le montage d'une mutuelle communale soit très décevant pour les dardillois. Nous nous apercevons en effet que les prestations proposées au démarrage avec un prix d'appel intéressant sont nettement revues à la hausse après un premier historique. Il faut savoir également que l'effet de masse est très relatif sur des prestations de complémentaire santé. Nous allons finaliser notre analyse et reviendrons vers vous avec le résultat.

Desserte ferroviaire

L'offre TRAM-Train sur la ligne Lozanne – Saint Paul est à ce jour catastrophique, le plus souvent assurée par des cars. Sa performance future passe par le réaménagement du tunnel des 2 amants, travaux qui ont malheureusement disparu du Contrat de Plan Etat Région. Nous considérons pourtant que cette offre est nécessaire et pertinente pour Dardilly et pour Techlid. C'est la raison pour laquelle nous sommes déjà intervenus auprès du nouvel exécutif régional et de son président Laurent Wauquiez afin de remettre ce dossier à l'ordre du jour. En allant plus loin, nous imaginons même la remise en service de la Gare de Limonest (arrêt complémentaire sur la ligne Lozanne – Saint-Paul) avec la mise en place d'un parking-relais de grande capacité à côté.

Ambroisie

Il y a eu récemment un transfert de compétence vers la Métropole engendrant la disparition du SIVU des Vallons de Serre et des Planches. Pourtant l'ambroisie n'a que faire des contingences administratives. Nous recherchons ainsi des référents ambroisie, des dardillois qui pourraient à la fois faire des signalements à nos services espaces verts ou sur la plateforme <http://www.signalement-ambroisie.fr> et œuvrer à nos côtés dans la lutte contre cet allergène. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à **vous rapprocher de nos services espaces verts (Laurent Berthier) ou des services techniques (Didier Rondeau).**

Système d’Echange Local

Une première réunion d’information s’est tenue jeudi dernier. De nombreux dardillois semblent intéressés pour créer cette nouvelle association. Une réunion complémentaire est programmée le 12 mai prochain (horaire). Nous vous tiendrons informés de l’évolution de ce système.

Contrat de Mixité Sociale

Comme vous le savez, malgré un taux de 18% à ce jour de logements conventionnés, la commune de Dardilly a été mise en constat de carence par le Préfet (Loi Alur = 25% à horizon 2025). Nous devons donc nous engager sur une programmation pour les 3 prochaines années via la signature d’un Contrat de Mixité Sociale. Ce dernier sera signé le 3 juin prochain à Dardilly par le Préfet en personne. Au même titre que nos voisins de Charbonnières, ce contrat nous permet de conserver nos prérogatives en matière d’urbanisme (instruction des permis de construire) et d’éviter de lourdes pénalités financières.

Concertation préalable

La commune de Dardilly innove en exploitant une nouvelle directive intégrée dans la loi Alur. Elle permet de mettre en place une concertation préalable obligatoire avec les riverains, le bilan de cette concertation faisant partie des pièces obligatoires que le promoteur devra remettre lors du dépôt de permis de construire. Afin de faciliter les échanges entre les différentes parties prenantes (riverains, commerçants, promoteurs, architectes, élus, service urbanisme), nous avons décidé de nous appuyer sur les services d’un médiateur, totalement neutre, qui favorisera le dialogue constructif, assurera la rédaction du bilan et orientera les réponses apportées par le promoteur. Le premier programme concerné est celui de la zone des Vignes. La concertation est en cours jusqu’au 17 mai prochain. La réunion d’information aux riverains a lieu le 2 mai. La réunion entre les riverains et le médiateur reste à caler.

Quinzaine du Développement Durable

Surveillez vos boîtes aux lettres. Le programme détaillé sera diffusé avec le prochain numéro de Multiple. Innovation cette année avec une grande cérémonie d’ouverture de la Quinzaine le samedi 21 mai dans le parc de l’Aqueduc.

A noter : l’implication des correspondants du secteur 6 qui travaillent sur une nouvelle forme de la Faïte de la Propreté avec le Conseil des Jeunes et le Conseil Municipal des Enfants. La réflexion pourra se poursuivre dès octobre prochain, lorsque les prochains CME et CDJ seront installés.

Points spécifiques au secteur 6

- Bruit autoroute A6 - Chemin des Aulnes / Chemin des Peupliers / Chemin de Moulin-Carron : suite à vos différentes demandes, nous nous sommes rapprochés des

concessionnaires autoroutiers et de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) à la fois pour obtenir les derniers comptages, les éventuelles études de bruit et les modalités pour des aménagements futurs. Nous vous tiendrons informés des réponses apportées.

- Grégoire : des containers complémentaires ont été mis en place. Nous négocions avec le service Propreté de la Métropole pour mettre des poubelles complémentaires entre l'école et les tennis. Il est important d'associer les enfants à ces démarches. Les poubelles sont bien présentes à l'intérieur de l'école, les déchets sont malheureusement bien souvent à côté.

Nous vous remercions pour votre attention et pour votre implication.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.